

Communiqué de presse

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière

La Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL) regrette profondément la démission collective des médecins du service de cardiologie du Centre Hospitalier du Nord (CHdN). Les membres de la FHL adressent tout leur soutien au CHdN. Dans ce contexte ils insistent sur l'importance du maintien et du développement de l'attractivité de la médecine hospitalière sur laquelle repose notre système de santé et propose un certain nombre de pistes pour la rendre encore plus attractive.

En ce sens, la FHL précise que le système de santé luxembourgeois repose actuellement sur des bases saines. Ses valeurs de solidarité, d'accès universel aux soins et de qualité ne sont pas remises en cause. Son financement est équitable, sa cohésion, sa performance et sa résilience sont bonnes. La prise en charge multidisciplinaire et multi professionnelle au service du patient repose sur la triple relation de confiance patient-médecin spécialiste-institution hospitalière. Il ne favorise ni la médecine à deux vitesses, ni la concurrence déloyale et implique l'engagement responsable et solidaire du corps médical.

Le virage ambulatoire initié par les hôpitaux existe de longue date et continue à se renforcer. L'hospitalisation de jour continue à augmenter. Elle a déjà représenté 44,8% du total des admissions en 2019 contre 31% en 2010. A titre d'exemple, en l'année 2020, le nombre total d'admissions hospitalières est de 121.178, dont 66.545 admissions stationnaires et 54.633 en ambulatoire.

La FHL constate néanmoins aussi un certain nombre de fragilités et de défis à relever tels que :

- Les difficultés croissantes d'accès aux soins primaires et secondaires ;
- Le manque général de ressources humaines pour les médecins et les métiers de la santé au Luxembourg, dans la Grande Région et en Europe ;
- Le nécessaire renforcement des soins primaires et de l'accès à la médecine générale ;
- L'interface entre la médecine générale et les soins hospitaliers (par amélioration du parcours du patient) ;
- Le défaut d'attractivité de la médecine hospitalière par rapport à l'exercice libéral exclusif « en cabinet de ville ».

Quels sont les avantages et intérêts pour le système de la santé de la médecine hospitalière ?

La médecine hospitalière offre un cadre organisationnel et un soutien permanent par l'ensemble des professionnels de la santé et des autres services existants à l'hôpital. Elle permet de travailler au sein d'équipes multi professionnelles et interdisciplinaires, d'échanger et de collaborer en permanence avec des spécialistes et des collègues du secteur au service des patients.

Rappelons également que la médecine hospitalière nécessite l'implication du médecin individuel et du collectif médical au niveau de l'organisation des services (médecin coordinateur), mais aussi de la stratégie menée au sein des organes de gouvernance institutionnels (conseil médical, conseil d'administration). Elle bénéficie en outre d'une démarche qualité et de gestion des risques collective.

A l'hôpital, la prise en charge de chaque spécialité englobe aussi bien des pathologies aiguës dans le cadre des urgences que le suivi de pathologies chroniques et de pathologies complexes et intriquées, qui requièrent alors une expertise interdisciplinaire.

Rappelons que la médecine hospitalière assure un service de haut niveau 24h/24 tout au long de l'année et permet aux professionnels de prendre part à des projets de recherche clinique et d'enseignement.

Quels sont les éléments d'attractivité de la médecine hospitalière ?

- Exercice complet du métier de médecin spécialiste dans le cadre naturel de l'hôpital parmi ses pairs et au sein d'équipes de professionnels de la santé hautement qualifiés ;
- Aspects déontologiques au service de la santé publique ;
- Aspects scientifiques par la recherche clinique et de l'enseignement ;
- Aspects financiers par la rémunération (attendue...) des gardes et astreintes ainsi que de l'activité non programmée ;
- Soutien financier pour les activités indispensables du travail organisationnel par service et par parcours de soins, les travaux sur la qualité et de la gestion des risques, des questions d'hygiène et de gestion de matériel médical ;

Comment rendre la médecine hospitalière plus attractive ?

La FHL a listé plusieurs pistes de réflexion pouvant rendre la médecine hospitalière plus intéressante, en comparaison à l'exercice libéral exclusif et hors milieu hospitalier :

- Intensifier et soutenir activement le développement des formations des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des professionnels de la santé à Uni.lu ;
- Éviter un développement concurrentiel des soins secondaires en dehors de l'hôpital ;
- Ériger l'obligation déontologique existante de la participation des médecins à la continuité des soins en obligation légale ;
- Rémunérer justement les gardes et les astreintes à l'hôpital ;
- Créer des incitants tarifaires réservés à l'activité médicale en milieu hospitalier ;
- Créer une juste rémunération pour l'activité médicale hospitalière en lien avec la l'organisation des services, la gestion de la qualité et des risques, le parcours de soins.
- Tarification spécifique souhaitable des actes médicaux réservée au milieu hospitalier.

Ces pistes permettront de garantir et de développer l'accès, la qualité et la sécurité des soins hospitaliers au service des patients.

La FHL – colonne vertébrale de notre système de santé - souhaite aujourd'hui relever le défi de la perte de l'attractivité de la médecine hospitalière afin d'y remédier par des actions concrètes et concertées avec les médecins et tous les acteurs afin de continuer à offrir aux patients une médecine hospitalière performante, solidaire et attractive s'intégrant dans un système de santé luxembourgeois accessible et de grande qualité.

Contact :

Fédération des hôpitaux luxembourgeois

Dr Philippe Turk - Président

M. Sylvain Vitali - Secrétaire Général

N° tél : 42 41 42

sylvain.vitali@fhflux.lu